



Politique environnementale

« Préserver aujourd'hui le patrimoine maritime de Saint-Tropez, c'est transmettre aux générations futures un port exemplaire, innovant et durable. »

La Ville de Saint-Tropez, consciente de la richesse et de la fragilité de son patrimoine maritime, réaffirme sa volonté de protéger durablement son environnement et sa biodiversité.

À travers son port de plaisance, elle mène une politique environnementale conciliant qualité de service, innovation et protection du milieu marin.

Au quotidien, le Port de Saint-Tropez mène des actions concrètes pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Avec l'implication de ses équipes et de ses partenaires, il met en œuvre des actions visant à prévenir les pollutions, améliorer la gestion des déchets, préserver les ressources naturelles et accompagner l'évolution des pratiques portuaires.

Ces actions s'accompagnent d'un important travail de sensibilisation auprès des plaisanciers, des professionnels, des visiteurs et de l'ensemble des usagers du port. Elles se traduisent également par des mesures concrètes, comme la limitation des livraisons de carburant aux opérations d'un volume minimum de 500 litres, afin de réduire les manipulations et les risques de pollution.

L'innovation occupe une place essentielle dans cette politique. Le Port encourage le développement de solutions performantes pour mieux protéger le milieu marin, comme le barrage à bulles anti-hydrocarbures, tout en poursuivant la modernisation de ses infrastructures et le développement de nouvelles filières de collecte, de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

Parce que la protection de l'environnement est l'affaire de tous, le Port accorde une attention particulière à l'information, à la formation et au partage des bonnes pratiques. La communication environnementale, la Journée de l'Environnement, les exercices de lutte contre les pollutions, les supports pédagogiques et les vidéos de sensibilisation participent pleinement à cette démarche. Afin de garantir une intervention rapide en cas de pollution accidentelle, le Port s'appuie également sur un prestataire spécialisé capable d'intervenir dans les meilleurs délais.

La préservation de la biodiversité reste au cœur de nos engagements. Les actions conduites en faveur des écosystèmes marins et des herbiers de Posidonie traduisent la volonté de préserver durablement le patrimoine naturel exceptionnel de la baie de Saint-Tropez. Elles s'inscrivent dans le cadre des certifications Ports Propres et Ports Propres Actifs en Biodiversité, une certification environnementale reconnue au niveau international et fondée sur un référentiel exigeant garantissant une démarche d'amélioration continue.

Le Port de Saint-Tropez s'engage à respecter les exigences réglementaires, à prévenir les risques de pollution, à maîtriser les impacts de ses activités sur l'environnement et à améliorer en permanence ses pratiques grâce à un suivi régulier de ses actions et de ses résultats.

Convaincus que la préservation du patrimoine maritime est une responsabilité collective, la Ville de Saint-Tropez et son Port poursuivent leur engagement en faveur d'une gestion environnementale exemplaire, fondée sur l'innovation, la responsabilité et l'amélioration continue. Ensemble, nous faisons du Port de Saint-Tropez un acteur engagé au service de la Méditerranée et des générations futures.

Saint-Tropez, le 18 août 2026

Monsieur Pascal Bonnet

Directeur du Port de Saint-Tropez

Madame Sylvie SIRI

Maire de Saint-Tropez
Conseillère Régional